



La prestation de services aux peuples autochtones du Canada

Aperçu

La prestation de services aux collectivités autochtones du Canada est l'une des priorités stratégiques de la GRC.

Dès les débuts de la Police à cheval du Nord-Ouest dans les années 1870, la GRC a tissé des liens particuliers et importants avec les peuples autochtones du Canada. Aujourd'hui, elle collabore étroitement avec les collectivités autochtones afin de leur fournir des services de police adaptés à leurs besoins et à leur réalité culturelle.

Une tradition de collaboration

En tant que partenaire de longue date des collectivités autochtones, la GRC continue d'éclairer les politiques publiques, de fournir des services de police dans des centaines de collectivités autochtones partout au Canada et de travailler en étroite collaboration avec des groupes autochtones afin de présenter des approches policières novatrices permettant de répondre à leurs besoins particuliers.

Les Services nationaux de police autochtones de la GRC est chargée de planifier, d'élaborer et de gérer les stratégies et les initiatives organisationnelles afin de travailler avec les collectivités autochtones.

Elle s'est engagée à fournir des services de police de qualité aux peuples autochtones grâce à un leadership novateur et stratégique.

Programmes

La Sous-direction des services nationaux de police autochtones supervise un certain nombre de programmes et d'initiatives propres aux Autochtones, à savoir :

- Programme de formation l'intention des jeunes Autochtones;
- Programme de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones de Whitestone;
- Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones;
- Formation sur les perceptions autochtones;
- Programme de formation sur les perceptions des Inuits;
- Profils communautaires – rapports en ligne sur les activités des détachements dans certaines collectivités;
- Plans annuels de rendement – appuyer les efforts de la collectivité afin d'atténuer les problèmes liés aux délits et les problèmes sociaux qui préoccupent la collectivité.

Les deux principaux programmes gérés par les services nationaux de police autochtones visent à renforcer la capacité communautaire chez les jeunes Autochtones.

En Bref

- C'est avec fierté que la GRC fournit des services à 634 de communautés autochtones. En sorte, 67% des détachements de la GRC fournit des services aux collectivités autochtones.
- Conformément à sa priorité de renforcer et de protéger les collectivités autochtones, la GRC s'est engagée à collaborer avec les communautés, les partenaires, les intervenants et les organismes autochtones.
- Au mois de mars 2007, 1 317 membres réguliers de la GRC ont déclaré être des Autochtones.



La prestation de services aux peuples autochtones du Canada

Le Programme de formation des jeunes Autochtones permet à ces jeunes d'occuper un emploi d'été d'une durée de 17 semaines. Ce programme comprend deux semaines de formation à l'École de la GRC, à Regina, et 15 semaines de prestation de services de soutien à la police dans leur collectivité d'origine. Ce programme est géré en partenariat avec l'Association des chefs de police des Premières nations (ACPPN).

Le Programme de Whitestone, un programme national, permet aux jeunes Autochtones d'acquérir les compétences nécessaires pour offrir un soutien aux jeunes de leur collectivité. Le programme comprend deux volets : 1) enseigner aux jeunes adultes et aux fournisseurs de soins de la collectivité comment prévenir le suicide et déceler les personnes à risque; 2) leur transmettre les connaissances et les compétences nécessaires pour parler du suicide aux jeunes et à d'autres personnes, y compris présenter des séances d'information sur la prévention du suicide aux jeunes de leur collectivité d'origine.

Les services nationaux de police autochtones fournit également un soutien concernant la Politique sur la police des Premières nations à ses partenaires de la Section des accords sur les services de police et Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC).

Au service des Premières nations, des Inuits et des Métis

La GRC travaille avec les trois groupes autochtones du Canada, soit les Premières nations, les Inuits et les Métis. Elle maintient le dialogue avec l'Assemblée des premières nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami (organisation nationale inuite du Canada), le Ralliement national des Métis, l'Association des femmes autochtones du Canada et le Congrès des Peuples Autochtones.

Représentation des Autochtones

Pour s'assurer que son effectif est représentatif des collectivités qu'elle protège, la GRC a élaboré une stratégie nationale de recrutement qui vise notamment à inciter les Autochtones à opter pour la profession policière et à examiner les possibilités de carrière offertes aux employés civils à la GRC.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.rcmp-grc.gc.ca.